

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 64 (1991)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HABITATION

T I O N

BAU- und
BIBLIOTHEK
12. SER 1991
Hönggerberg

Édition, administration et publicité

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
8, rue Clos-de-Bulle
1004 Lausanne,
tél. (021) 23 45 82
fax (021) 20 76 88

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte,
Lausanne, président.
René Gay,
Genève, vice-président.
Adriano Rizzetto,
Lausanne, caissier.
Francis Jaques,
Lausanne, secrétaire

Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen,
architecte EPFL/SIA,
10, place de la Riponne,
1014 Lausanne,
tél. (021) 316 73 15
fax (021) 316 73 47
(022) 61 36 17

Rédacteurs

P. Cagna, G. Collomb,
Ph. Gfeller, J.-P. Giuliani,
R. Hermanjat, B. Marchand,
M.-Ch. Petit-Pierre,
H. Robert-Charrué, W. Tüscher,
M. Vianu, E. Weber.

Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL – Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses).

Abonnement

Suisse : Fr. 45.- par an.
Etranger : Fr. 60.-
Prix du présent numéro : Fr. 6.-.

Photocomposition : Livre Total Lausanne
Impression : Roto-Sadag Genève

Couverture : *Théâtre de Besançon (Ledoux, vers 1780) : L'unité d'un œil se décompose dans la multiplicité des gradins sociaux.*

revue mensuelle romande

ÉDITORIAL

UTOPIE ET ARCHITECTURE

L

a FAS et Habitation ont organisé le 19 avril 1991 à Neuchâtel leur deuxième colloque d'architecture. Le thème en était «Utopie et architecture». Nous en publions deux contributions. L'architecture prospective des concepteurs utopistes actuels est souvent proche de la fiction des bandes dessinées. En guise de préambule, nous laissons la parole à Benoît Peeters, dont vous appréciez régulièrement les belles fresques et dont c'est aussi la spécialité qu'il n'avait pu nous exposer à Neuchâtel.

Deux dangers guettent à chaque instant les utopistes. Lorsque c'est au réel que s'attaque leur imagination pour substituer un autre modèle (plus juste, plus harmonieux) à ceux qui prévalaient jusqu'alors, le risque est celui de la normativité. Conçus avec les meilleures intentions du monde, leurs projets, fixés par essence, se révèlent rapidement coercitifs. Séduisantes sur le papier, les «cités radieuses» de Platon, de Fourier ou de Le Corbusier le sont beaucoup moins une fois réalisées.

Lorsque c'est d'une création esthétique qu'il s'agit, le péril est la démonstrativité. Que l'image présentée soit positive, montrant une société parfaite et enfin bienheureuse, ou qu'elle soit négative, décrivant les affres d'un univers cruel et déshumanisé (cette tendance «contre-utopique» domine depuis *Le meilleur des mondes* et 1984), l'évocation est presque toujours saturée de sens, explicite jusqu'à l'allégorie. L'utopie veut instruire, prévenir ou guérir; elle ne peut s'empêcher d'être édifiante.

Il semble pourtant que l'intérêt d'une démarche utopiste réside dans son extrême ouverture. Proposer des images de lieux, de systèmes et de modes de vie qui soient, certes, traversés de sens, mais qui ne cherchent à en imposer aucun. Construire des fictions qui soient vraiment spéculatives, des œuvres où l'imaginaire soit de bout en bout au poste de commande, permettant à des mondes étranges d'exister l'espace d'un livre, sans qu'aussitôt ils se trouvent ensevelis sous de multiples questions morales – ni, surtout, sous les réponses.

Ouverture ne veut pas dire imprécision, bien au contraire. L'un des problèmes-clés du créateur d'utopies est de rendre crédibles ses inventions, de dépasser le simple concept pour mettre au point des mondes complets, en état de fonctionnement. Définir les moindres aspects d'une cité ou d'un pays imaginaire – y compris ceux qui n'apparaîtront jamais dans l'histoire – est indispensable si l'on veut que les personnages puissent s'y déplacer aussi

SOMMAIRE

Architecture

Colloque de Neuchâtel

- 3 Confédération panoptique
Pierre Frey
- 7 Raison et déraison dans le projet d'architecture
Luca Merlini

Architecture

- 12 La clarté de la profondeur : immeuble Montchoisi 27
Bruno Marchand

USAL

- 16 Les coopérateurs touchent au but : «Les Liaudes» à Pully
Renée Hermanjat
- 21 Congrès de Fribourg Suite et fin
Beat H. Koenig

Lire – Voir – Entendre

- 27 1 livre, 1 revue, 1 exposition

B.D.

- 32 L'Echo des Cités
F. Schuiten et B. Peeters

facilement que dans une véritable ville, si l'on veut que leurs réactions demeurent logiques et admissibles.

Malgré l'étymologie, aucune utopie n'est vraiment de nulle part. Pour nourrir de la sorte un lieu fictif, pour envisager jusque dans ses détails les plus infimes, on fera feu de tout bois, empruntant aux époques et aux styles les plus divers, voire les plus contradictoires, et tâchant peu à peu de constituer une cohérence nouvelle. La démarche de l'utopiste relève en ce sens du collage, un collage dont on se serait efforcé de rendre invisibles les sutures, un collage que l'on aurait cherché à faire passer pour un tableau.

Plus encore que le cinéma, la bande dessinée semble constituer un véhicule idéal pour les fantômes urbanistiques. Quelle que soit l'ampleur de la cité imaginée, nul studio n'est nécessaire, aucun décor ne doit être édifié, ni un seul figurant dérangé. Le support qu'utilise le dessinateur, la feuille de papier, est identique à celui de l'architecte, mais il trouve en lui-même son propre accomplissement. Les rêves les plus fous n'ont pas d'autre limite que la patience et le talent de celui qui, ligne après ligne, case après case, va les concrétiser. (B. Peeters)

François-Joseph Z'Graggen